

## Réunion du 04 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 04 Février à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur VANSANTBERGHE Pascal, Maire.

### Étaient présents :

Mmes MAURICE Bernadette, DESVOY-JOPPE Béatrice, LEGRIS Corinne, Mrs CHAMPONNOIS Jean-Luc, PONSIGNON Daniel, VANSANTBERGHE Pascal, MILLON Luc, RAGOT Nicolas.

Absents: Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier, Mme CHARPENTIER Alexandra.

- Date de la convocation : 28 janvier 2019.

### 1) Désignation du secrétaire de séance

Madame DESVOY JOPPE Béatrice est désignée secrétaire de séance.

### 2) Approbation du compte rendu du conseil du 14 Janvier 2019.

Quelques corrections mineures sont apportées en séance.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, soit 8 votes.

### 3) Cimetière / Avancement des travaux

La pose de la serre est prévue fin février, début mars. Ce qui permettra d'avancer d'autres finitions.

Des pénalités de retard pourront s'appliquer. Monsieur Daniel Ponsignon est en charge de relancer monsieur Thiebault (maitre d'œuvre) afin que ce dernier demande aux sociétés notamment APB que les travaux soient achevés dans les meilleurs délais.

L'attestation de conformité du Consuel a été fournie par l'électricien.

Les divers travaux faits par les 2 ouvriers communaux avancent bien, l'isolation thermique est quasi terminée.

D'autre part, il faut prévoir l'installation d'un columbarium, de caves urnes ainsi que le jardin du souvenir. Les familles pourront choisir entre le nouveau cimetière ou l'ancien dans la limite des places disponibles pour ces sépultures.

### 4) Organisation débat national.

Le cahier de doléances est ouvert jusqu'au 22 février 2019 (date limite d'envoi à la plateforme nationale).

Une réunion débat est organisée le 19/02/2019 à 18h00 au centre culturel de la commune avec le soutien du CESER (Conseil Economique, Social, Environnemental Régional).

### 5) Grille tarifaire SYMSEM :

La grille tarifaire SYMSEM a été publiée. Les informations sont difficiles à appréhender.

GRILLE TARIFAIRE 2019				
Particuliers : Habitats individuels et collectifs				
Nombre de personnes dans le foyer	Volumedubac ou nombre de sac	Part fixe incluant 18 levées.	Prix de la levée supplémentaire de la 19 <sup>e</sup> à la 26 <sup>e</sup>	Prix de la levée supplémentaire à partir de la 27 <sup>e</sup>
1 pers.	120 litres	110.00 €	1.20 €	3.00 €
2 pers.	120 litres	150.00 €	1.20 €	3.00 €
3 à 4 pers.	180 litres	210.00 €	1.80 €	5.00 €
5 pers. et plus	240 litres	270.00 €	2.40 €	7.00 €
Collectif	660 litres	500.00 €	6.60 €	15.00 €

GRILLE TARIFAIRE 2019			
Professionnels			
Volume du bac	Part fixe		Prix de la levée supplémentaire à partir de la 19 <sup>e</sup>
	Abonnement annuel	Forfait annuel par bac 18 levées incluses	
120 litres		150.00 €	3.00 €
180 litres		210.00 €	5.00 €
240 litres	70.00 €	200.00 €	7.00 €
660 litres	70.00 €	430.00 €	15.00 €

GRILLE TARIFAIRE 2019			
Collectivité			
Volume du bac	Part fixe		Prix de la levée supplémentaire à partir de la 19 <sup>e</sup>
	Abonnement annuel	Forfait annuel par bac 18 levées incluses	
120 litres	70.00€	80.00 €	3.00 €
180 litres	70.00€	140.00 €	5.00 €
240 litres	70.00 €	200.00 €	7.00 €
660 litres	70.00 €	430.00 €	15.00 €

Les maires des différentes communes de la vallée de la Coole ont demandé que le président du SYMSEM organise une réunion publique afin d'expliquer le bon fonctionnement de l'enlèvement des ordures ménagères et leurs tarifications.

Cette réunion se tiendra prochainement au centre culturel de Nuisement sur Coole.

#### 6) Nuits de la thermographie.

GECKO-RENOV, plateforme de rénovation énergétique animée par le COMAL-SOLIHA 51 propose aux habitants volontaires et inscrits de participer à une sortie nocturne pour détecter le niveau d'isolation de leurs maisons. Les images prises par la caméra thermique sont décryptées en temps réel.

Une lettre d'information et d'inscription sera remise à tous les habitants de la commune. Les balades sont organisées dans les communes qui comptent le plus d'inscrits.

#### 7) Urbanisme

PC 051 409 19 R0001 : Petite rue, construction d'une maison d'habitation.

DP 051 409 19 R0001 : 8 rue du moulin, pose d'une véranda.

DP 051 409 19 R0002 : 11 rue Maria Galland, surélévation de toiture et pose d'un velux.

#### 8 Questions diverses

- Audit commune-nature du 16 janvier 2019 s'est bien déroulé. Nous sommes en attente du rapport d'audit.

- Centre culturel, lumières sol et allées : le défaut d'éclairage du sol et des allées a été identifié. Les installations seront refaites prochainement.
- Accessibilité de la mairie : Il faut passer par un bureau d'études avant de réaliser les travaux.
- Concession, cimetière : il est possible d'acheter un (des) emplacement(s) dans le nouveau cimetière. Contacter la mairie pour les modalités.
- Réunion Eolien : Un forum d'information aura lieu le jeudi 07 Février à 18h30 à la mairie.
- Enfouissement des réseaux, Losange et SIEM : des réunions sont organisées avec ses 2 organismes les 12 Février pour Losange et le 08 Février pour le SIEM.
- Travaux voiries 2019, CIP : Mr Rouillon, du Département, sera contacté afin qu'il nous recommande les travaux de voirie à faire en priorité.
- Réseau mobile : la 4G arrive prochainement dans notre commune.
- Illiwap : Application gratuite qui compte déjà 88 abonnés.
- Stagiaire BTS : Laura EBNER fera un stage découverte en secrétariat du 13/05 au 28/06 au sein de notre commune et celle de Villers au Bois.
- Terres communales : Demande d'exploitation du terrain situé en ZY. Cette parcelle concerne le projet éolien.
- Vigilance cambriolages : Mr le maire nous fait part du mail de la brigade de gendarmerie qui nous relate tous les cambriolages dans notre village et aux alentours.

Le prochain Conseil aura lieu le 04/03/2019 à 20h30.